

Rue de la Préfecture 12
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 18 juin 2018

Communiqué de presse

Un an après le vote de Moutier, le Gouvernement jurassien reste confiant et est prêt à aller de l'avant

18 juin 2017 – 18 juin 2018 : il y a exactement une année, les Prévôtoises et les Prévôtos ont décidé par 51,7% des voix de rejoindre la République et Canton du Jura. 365 jours plus tard, plusieurs recours sont encore pendants, mais les travaux préparatoires en vue du transfert de Moutier avancent et la confiance reste intacte. Une fois les recours levés, le Gouvernement jurassien mettra tout en œuvre afin que le transfert de Moutier se déroule dans les meilleurs délais et le respect de tous.

Le 18 juin 2017, la région vivait une journée de liesse. Des milliers de Jurassiens et de Prévôtos étaient réunis à Moutier pour célébrer ce vote historique. Un an après, la procédure de transfert n'a pas encore pu concrètement commencé en raison des recours toujours pendants déposés suite à ce vote. Les autorités jurassiennes ne doutent pas que la volonté populaire exprimée à Moutier le 18 juin 2017 sera respectée et que la population de Moutier pourra rejoindre le canton du Jura le plus rapidement possible. Ce cap est inchangé et réaffirmé un an après le vote.

Le Gouvernement jurassien travaille à la mise en place des structures nécessaires à l'accueil de Moutier. L'Unité d'accueil de Moutier a mis à profit ces derniers mois pour réaliser différents travaux préparatoires. Ainsi, très concrètement, une feuille de route a été élaborée et un projet de concordat est en cours de rédaction. Parallèlement, trois cents projets identifiés par les différents services de l'Administration jurassienne ont été analysés et pourront être initiés selon leur propre calendrier.

A un autre niveau, il est également réjouissant de constater certaines initiatives de partenaires de l'Etat jurassien. La Banque cantonale du Jura a, par exemple, d'ores et déjà décidé d'ouvrir une agence à Moutier dès 2019. Le Gouvernement tient ici à souligner et à saluer le fait que le réflexe d'intégration de Moutier et de ses citoyens est déjà bien réel dans de nombreux projets côté jurassien.

Durant cette période où des tensions ont pu naître en Prévôté, le Gouvernement jurassien s'est efforcé de maintenir le dialogue avec son homologue bernois et les autorités communales de Moutier sur le plan politique. Plusieurs rencontres ont été organisées à cette fin. Elles ont permis aux deux exécutifs de préparer les bases des futures négociations. Ces dernières pourront débuter dès que la Préfecture du Jura bernois aura rendu sa décision. Le Gouvernement accorde sa confiance aux autorités bernoises pour aller de l'avant au plus vite à partir de ce moment-là.

L'Exécutif jurassien reste à ce titre confiant quant à l'issue de la procédure. Il réaffirme son attachement à ce que la Confédération continue de jouer son rôle de bons offices jusqu'à l'issue du processus de transfert. Il s'agit d'aller de l'avant, tous ensemble, dans un esprit serein et constructif pour véritablement accueillir la ville de Moutier dans la grande maison jurassienne.

Personnes de contact:

Charles Juillard, président de la Délégation aux affaires jurassiennes, 032 420 55 03

David Eray, président du Gouvernement, 032 420 53 03.